

Ecole Musique / Danse / Théâtre

Lieu de vie, de travail et d'échanges artistiques, l'école de musique, de danse et de théâtre est une structure où vous pouvez bénéficier de cours collectifs et individuels.

L'école de musique, de danse et de théâtre

Lieu de vie, de travail et d'échanges artistiques, l'école de musique, de danse et de théâtre est accessible à tous

Dans ce lieu vous pouvez :

- › bénéficier d'un enseignement de musique et/ou de danse et/ou de théâtre
- › avoir une pratique artistique collective (jazz, rock, orchestre, ballet, chorale, art de la scène...).

L'EMMDT participe à la vie culturelle de la ville en organisant des concerts classiques, de musiques actuelles et de jazz et des spectacles chorégraphiques avec le concours d'artistes invités mais aussi en réalisant des concerts et des animations dans les écoles.

L'école accueille chaque année 500 élèves. Elle est organisée en neuf départements.

Le secrétariat est ouvert sur rendez-vous :

Prise de rendez-vous au 02 35 72 61 88 au jour et horaires suivants :

Les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h (fermé pendant les vacances scolaires).

Pour plus d'informations, consultez le guide ci-contre, ainsi que la grille des tarifs dans les documents à télécharger.

Les cours de musique



Éveil musical pour les 4-5 ans

L'éveil musical développe la sensibilité des enfants au monde sonore en suscitant leur curiosité et leur envie d'apprendre.

L'enfant se familiarise au monde des sons à travers des jeux qui permettent l'éducation de l'oreille, le développement de la voix, du sens du rythme, de l'imagination sonore et de la mémoire musicale.

Chants, comptines, découverte des instruments, expression corporelle, codage de la musique, tels sont les contenus de ces ateliers hebdomadaires qui se veulent ludiques et diversifiés dans l'approche pédagogique. Une ligne de progression est suivie sur ces deux années afin de préparer les apprentis musiciens à suivre des cours d'instruments dans les meilleures conditions possibles dès leurs 6 ans.

- à 4 ans – **éveil musical 1** : cours collectif de 45 minutes par semaine
- à 5 ans – **éveil musical 2** : cours collectif de 45 minutes par semaine (en lien avec l'éveil à la danse)

Jours et horaires de cours affichés à l'EMMDT à partir de la rentrée 2020.

Apprendre à jouer d'un instrument

L'apprentissage d'un instrument s'effectue à l'emmdt à travers un cursus musical complet et épanouissant, qui peut débiter dès 6 ans et accompagner les enfants comme les adultes.

Ce dernier se compose de :

- L'apprentissage d'un INSTRUMENT par un cours individuel de 30 minutes par semaine ;
- L'acquisition du langage musical par un cours collectif de FORMATION MUSICALE d'environ 1h par semaine ;
- Le plaisir de jouer avec d'autres élèves et de partager la musique avec une **PRATIQUE COLLECTIVE** (<http://www.petit-quevilly.fr/culture/ecole-de-musique-de-danse-et-de-theatre/emmdt-pratique-collective/>) allant jusqu'à 1h30 par semaine.

Les disciplines instrumentales et vocales enseignées en cours individuels sont : alto, chant lyrique, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare électrique et guitare basse, guitare classique, hautbois, percussions, piano, saxophone, trombone et tuba, trompette, violon, violoncelle.

Jours et horaires des cours d'instrument à fixer avec le professeur lors des rendez-vous organisés à cet effet, du lundi 21 septembre au vendredi 26 septembre 2020. Calendrier des rendez-vous affiché à l'emmdt à partir de la rentrée 2020.

Les cours de danse



Éveil et Initiation pour les 5-7 ans

Amener l'enfant à la rencontre de sa sensibilité, de sa danse, au travers des cours d'éveil et d'initiation.

Sensible au contraste, motivé par la découverte et le désir d'apprendre, l'enfant va développer, au travers de situations pédagogiques ludiques, la compréhension et la conscience du mouvement. par l'action, il va intégrer les premiers apprentissages, les premiers fondamentaux inhérents à toutes les techniques de danse ; passer au fil du temps de l'atelier de découverte à celui de la technique. technique qu'il pourra choisir de développer en se tournant vers l'apprentissage de la danse classique et/ou de la danse jazz dès 8 ans.

- > à 5 ans - **éveil à la danse** : cours collectif de 45 minutes par semaine (en lien avec l'éveil musical)
- > à 6 ans - **initiation danse 1** : cours collectif d'une heure par semaine
- > à 7 ans - **initiation danse 2** : cours collectif d'une heure par semaine

Jours et horaires de cours affichés à l'EMMDT à partir de la rentrée 2020.

Danse classique et jazz à partir de 8 ans

L'EMMDT propose l'apprentissage de la danse classique et/ou de la danse Jazz sous la forme de cours collectifs. En fonction du niveau, la durée du cours varie de 1h à 3h, une à deux fois par semaine. Les études chorégraphiques débutent uniquement à partir de 8 ans, pour s'adapter au rythme d'acquisition de l'élève et veiller au respect du corps de l'enfant.

Elles sont organisées selon un cursus en 3 cycles :

1e cycle	2e cycle	3e cycle
dès 8 ans et jusqu'à environ 14 ans	à partir de 12 ans pour les enfants qui ont déjà eu une pratique de plusieurs années	accès au 3 ^e cycle uniquement après la validation en fin de 2 ^e cycle du Brevet d'études chorégraphiques
Niveaux : 1c1/1c2 /1c3/1c4/FC1	Niveaux : 2c1/2c2/2c3/2c4/FC2	Cours 3 ^e me cycle + atelier (répertoire)
1h à 1h15 de cours par semaine	1h30 à 3h de cours par semaine cycle qui voit le début de l'apprentissage des pointes pour les danseuses classique	3 à 4 heures par semaine



NOUVEAUTÉ : Le **Parcours hors cursus** permet de poursuivre son apprentissage chorégraphique avec un parcours personnalisé adapté.

Jazz pour les adultes

- › **Débutants** : cours collectif d'1h15 par semaine
- › **Intermédiaires** : cours collectif d'1h30 par semaine
- › **Avancés** : cours collectif d'1h30 par semaine

Jours et horaires de l'ensemble des cours de danse seront affichés à l'EMMDT à partir de la rentrée 2020.

Cours de Théâtre



Pourquoi faire du théâtre ? Pour donner vie à des personnages, pour être des passeurs d'histoires en mettant en lumière des mots d'auteurs, pour dépasser une timidité et s'amuser en partageant son plaisir de jouer avec le public.

- › **Enfants (de 8 à 11 ans)** : 1h30 d'atelier par semaine
- › **Adolescents (de 12 à 17 ans)** : 2h d'atelier par semaine
- › **Adultes** : 2h d'atelier par semaine

Jours et horaires de cours affichés à l'EMMDT à partir de la rentrée 2020.

Pratique collective



Toutes les pratiques musicales présentées ci-dessous peuvent être suivies seules en dehors du cursus complet. La pratique collective est fortement conseillée dès la 2ème année d'instrument et de formation musicale.

Jouer au sein d'un Ensemble ou d'un Orchestre

- › Ensemble de musique ancienne et Baroque
- › Ensemble(s) de musique de chambre
- › Orchestre à cordes 1er cycle "prelude" - accessible dès la 2e année d'instrument
- › Orchestre d'harmonie 1er cycle "Junior"
- › Orchestre d'harmonie 2e cycle
- › Orchestre à cordes 1er cycle "Junior"
- › Orchestre à cordes 2e cycle

Faire partie d'un groupe

Atelier(s) jazz

Découvrir le jazz et ses règles, ses libertés, apprendre l'improvisation sur les grilles d'accords et jouer "les standards". Cet atelier s'adresse aux instrumentistes ayant déjà une pratique musicale.

Atelier(s) de musiques actuelles

De styles variés, ces ateliers s'adressent à des instrumentistes ayant déjà une pratique instrumentale (cordes, vents, guitare, basse électrique, batterie, chant, synthétiseur...). Répartition des musiciens selon leur niveau, en groupes ou en cours individuels si besoin de perfectionnement, pour progression collective plus efficace.

Atelier(s) de musique assistée par ordinateur (MAO)

Réalisation de maquettes audio par le biais de séquenceurs, synthétiseurs, boîtes à rythmes et pour les plus confirmés par l'enregistrement sonore en sessions multiples.

Chanter à l'emmdt

- › Ateliers chansons ados - de 12 à 16 ans/places limitées
- › Ateliers chansons adultes - à partir de 17 ans/places limitées
- › Chœur adultes "Unisson"- à partir de 16 ans/tous niveaux/places limitées
- › Chorale enfants "Petites voix" - de 7 à 12 ans
- › Ensemble vocal lyrique - répertoire pour voix de femmes

Jours et horaires de ces différentes pratiques affichés à l'EMMDT à partir de la rentrée 2020.

Modalités d'inscriptions

Nouveaux élèves

Inscriptions sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous, auprès du secrétariat de l'EMMDT au 02 35 72 61 88 du mardi 3 au vendredi 13 septembre au jour et horaires suivants : lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30, mercredi de 10h30 à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 18h.

Documents à fournir à l'inscription

- Attestation de Quotient Familial de la CAF de moins de 3 mois. Si pas de prestations CAF perçues, la ou les photocopie(s) du (des) avis d'impositions 2023 (sur les revenus 2022) pour l'ensemble du foyer. (uniquement pour les habitants de Petit-Quevilly).
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (uniquement pour les habitants de Petit-Quevilly) ;
- Un certificat médical de non contre-indication pour la pratique de la danse de moins de 3 mois (à fournir impérativement avant la date du 1^{er} cours) (pour les habitants de Petit-Quevilly et les hors commune).
- Photo d'identité récente

Modalités de paiements

- Paiement par : numéraire, chèque bancaire, carte bancaire (au guichet ou en ligne sur www.petit-quevilly.fr) (<http://www.petit-quevilly.fr>), prélèvement automatique, Pass'Jeunes 76 (Inscriptions préalable sur le site du Département) et chèques vacances.
- Échelonnement de paiement mensuel possible selon le montant global des prestations EMMDT facturées par famille.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00